

ECOLE SCHULZ GENÈVE 🖓

CFC

CERTIFICAT FÉDÉRAL DE CAPACITÉ EMPLOYÉ(E) DE COMMERCE



L'employé(e) de commerce effectue des tâches administratives au sein d'une entreprise privée ou publique.

Il/elle s'occupe de la correspondance commerciale, de la comptabilité (saisie des factures, de la vérification des paiements), des commandes, de l'accueil des clients et de la gestion.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Formation aux domaines de compétences :

- Interaction dans le milieu du travail
- Gestion relation clients fournisseurs
- Utilisation des technologies numériques
- Travail au sein de structure d'activité ou d'organisation
- Coordination des processus de travail **Formation en langues** : français, anglais , allemand ou italien.

La formation intègre la réforme 2023 et est composée de nombreux travaux pratiques en relation avec la vie en entreprise

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée 3 ans
- De septembre à juin
- Années 1 et 2 en présentiel à l'école
- 3ème année : stage
- Classes de 15 à 18 élèves

CONDITIONS D'ADMISSION

- Fin du cycle de scolarité obligatoire
- Examen du dossier scolaire et entretien de motivation
- Tests d'évaluation et lettre de motivation

APRÈS UN CFC

- Poursuite d'études : Maturité Professionnelle, écoles professionnelles, Brevet Fédéral après une première expérience.
- Poursuite à l'école Schulz en cycle supérieur Bachelor
- Entrée sur le marché du travail

RUE DU 31 DÉCEMBRE 8 1207 GENEVE 022 707 41 41 INFO@ESGVA.CH WWW.ECOLE-SCHULZ.CH



INFORMATIONS GÉNÉRALES

VACANCES SCOLAIRES

(selon les dates du Canton de Genève)

Rentrée début septembre

Vacances d'automne 1 semaine Vacances de Noël 2 semaines Vacances de février 1 semaine Vacances de Pâques 2 semaines

Vacances d'été dernière semaine de juin

ECOLAGE

Année 1 CHF 13900 annuel

(CHF 1390 par mois sur 10 mois)

Année 2 CHF 13900 annuel + CHF 2000

Gestion des mandats professionnels

(CHF 1590 par mois sur 10 mois)

Année 3 CHF 3500 annuel (stage rémunéré : salaire

mensuel de CHF 1480 minimum)

+ CHF 300 d'inscription (Pour toute inscription faite avant le 30 juin, le montant de celle-ci est de CHF 200).

Pour les personnes éligibles, possibilité de régler une partie de l'écolage avec 3 chèques annuels de formation (CAF) de CHF 750, valeur totale de CHF 2250.

DIVERS

L'année est organisée en semestres

Semestre 1 : de septembre à janvier

Semestre 2 : de février à juin

Les examens ont lieu en janvier et juin.

Possibilité de cours particuliers et coaching personnel pour aider à la réussite.





RUE DU 31 DÉCEMBRE 8 1207 GENEVE 022 707 41 41 INFO@ESGVA.CH WWW.ECOLE-SCHULZ.CH